lorsque, enfin, on apprit que la démolisse était dans un couvent à Marseille.

Le pape a insisté pour connaître sa volonté, et la mère est venue chercher son enfant.

Pudeur ecclésiastique seule est intervenue dans cette aventure.

Explosion à bord d'un cuirassé

Notre correspondant de Toulon nous télégraphie le 22 juillet :

Le cuirassé *Caiman*, commandé par le capitaine Fournier, effectuait, dans la matinée, un raid des salins d'Hyères, lorsque, soudainement, lorsque quatre tuyaux de la machine firent explosion.

Quatre chauffeurs ont été grièvement blessés, le bâtiment a dû rentrer immédiatement.

L'avisé *Desaix* étant parti pour effectuer les mêmes manœuvres a dû également faire machine en arrière, une voie d'eau s'étant déclarée.

LES GRANDES MANŒUVRES

Quelques nouveaux renseignements sur les grandes manœuvres, à propos des cantonnements. A partir du 1 septembre, l'état-major du 1er division sera logé au château de Lagnicourt (Pas-de-Calais).

Dans certains villages, les populations se sont émues à l'annonce des prochaines : pas s'imagine que les champs vont être dévastés, les récoltes ravagées, les maisons envahies par les soldats.

Ce qui sera détruit dans les champs, ce sera le gibier. L'Etat ne doit de ce fait aucune indemnité. Si des betteraves sont abîmées, les cultivateurs seront indemnisés. Quant au logement, il ne dépassera généralement pas le chiffre de la population. On voici quelques exemples : Lagnicourt, 230 habitants, logera 700 hommes, Moreuil, 3,125 habitants, logera 1,200 hommes, 70 chevaux, 10 officiers ; mais il existe à Morchies un château et des grandes fermes, c'est pourquoi le chiffre a été doublé.

Beaumets-les-Cambrai, 1,240 habitants, logera 4,300 hommes.

M. de Freycinet influenzé

M. de Freycinet, qui souffre depuis quelque temps d'une reprise d'influenza, s'est trouvé hier, à l'issue de la séance de la Chambre, en proie à un accès de fièvre.

Il est probable que cette circonstance fera hâter son départ.

Pour des Français!

M. le Maire de Fort-de-France nous envoie la lettre suivante :

Fort-de-France, le 1er juillet 1890.

Monsieur le Directeur,

Je viens d'apprendre déjà la nouvelle du désastre qui vient de frapper la Martinique. La ville de Fort-de-France a été le 22 juin la proie des flammes ; l'incendie a détruit presque en entier le centre de notre colonie, portant la ruine dans toutes les classes de la société et réduisant une population de 15,000 âmes à la misère la plus complète.

Un mot-partie ne saurait rester indifférente en présence d'une pareille catastrophe, et j'ose à cette fin faire appel à votre obligeance.

La Chambre des députés a déjà donné l'exemple; elle a voté, dès qu'elle a appris le sinistre, un premier secours de deux cent mille francs qui permettra de parer aux plus des infortunes. Elle sera prête, j'en suis persuadé, à nous continuer sa bienfaisante générosité et à nous aider, dans la mesure du possible, au relèvement de Fort-de-France.

Mais il ne doivent pas s'arrêter les efforts de la métropole; le gouvernement ne saurait faire disparaître les effets de la catastrophe qui nous ruine.

Nous sommes dans obligés d'adresser à vous, et aussi à la Presse entière, de lui apprendre la situation navrante dans laquelle nous sommes et de lui demander, par la voie de la presse, les secours indispensables au salut de notre malheureuse population.

C'est cette puissante considération, Monsieur le directeur, qui m'a déterminé à m'adresser à vous. La presse française, qui s'est toujours fait un honneur de se signaler le première dans les œuvres de charité, fera pour une ville et une population française ce qu'elle a fait si souvent pour des étrangers frappés comme nous.

Vous pouvez, Monsieur le Directeur, nous prêter un puissant concours en ouvrant vos colonnes à une souscription publique en faveur de nos sinistrés. L'influence dont vous disposez ne saurait être mieux employée, et vous accomplirez une bonne action qui ne fera que resserrer les liens étroits qui nous unissent déjà à la mère patrie.

Par mesure d'avance que vous voudrez bien, Monsieur le Directeur, donner suite à ma démarche, je vous transmets, au nom de la population de Fort-de-France, mes remerciements sincères pour la coopération efficace que vous nous prêterez et vous prie de recevoir l'assurance de mon entier dévouement.

Le Maire de Fort-de-France.

(Suivent les signatures.)

Nous enverrons au comité toutes les souscriptions qui nous parviendraient.

LES FÊTES

A PARIS

Les fêtes organisées par la presse parisienne commencent le samedi 2 et le dimanche 3 août au Champ de Mars.

Cette fête comprendra des divertissements, des concerts par les musiques militaires et orphéons, des représentations foraines, un grand bal dans le Palais des Arts libéraux, des illuminations, six embrasements de la Tour Eiffel, des illuminations, une ascension nocturne, un feu d'artifice, enfin un clou inédit que nous ferons connaître bientôt.

Le prix a été fixé ainsi qu'il suit : le samedi 2 août, le prix des cartes sera fixé par personne, et le dimanche 3 août, cinquante centimes.

A SMYRNE

L'Union phocéen d'Smyrne vient de prendre une initiative qui lui fait le plus grand honneur et que nous voudrions voir suivre par les nombreuses sociétés de notre région. Elle a adressé l'organisation d'un concert au profit des victimes de Lille ont déjà promis leur concours.

Nous donnerons prochainement le programme de cette fête patriotique.

A DUNKERQUE

Dunkerque organise un grand concert au profit des victimes de Martinique. Il aura lieu dimanche prochain au Kursaal, à 3 heures, sous le haut patronage de MM. Godefroy Cavaignac, le général Jung, gouverneur militaire de Lille, Delmare, maire de Dunkerque, et M. Fayet, président de la Chambre de commerce.

Le comité d'organisation se compose de MM. Pierre Marchand, vice-président de la *Jeune Flandre*, président, Sigerson, rédacteur au *Petit Dunkerquois*, Saint-Brès, rédacteur à la *Gazette*, Lapointe, rédacteur, rédacteur au *Journal du Phare de Dunkerque*.

Le programme comprendra probablement Mlle Vaude, cantatrice américaine, Mlle Quelle, cantatrice, Mlle Lucy, Mme Valgalier, violoncelle du Kursaal ; M. Labis, baryton ; M. Marbotti, comique, la Société la *Jeune Flandre*, la musique du 145e, etc., etc.

Les années sont fixées à un franc et le prix des places retenues à l'avance à 3 francs.

Le Mouvement gréviste

Les ouvriers espagnols

Madrid, 22 juillet. — Une réunion aura lieu à Barcelone pour examiner s'il y a lieu de cesser tout travail dans la province ou de le continuer, afin de soutenir les ouvriers de Manresa par l'abandon du salaire d'une ou deux journées de travail.

Beaucoup d'ouvriers considèrent cette seconde mesure comme insuffisante dans le cas où les grévistes de Manresa atteindraient le nombre de 10.000.

L'agitation continue ; de nombreux groupes d'ouvriers parcourent les rues en implorant la charité.

Une épouvantable misère commence à régner parmi les grévistes.

Un Scandale
AU COLLÈGE DES JÉSUITES
A BOULOGNE

On mande de Boulogne :

L'Etablissement d'éducation des Jésuites, connu sous le nom de Collège Notre-Dame et situé route de Calais, a été samedi, dans la journée, le théâtre d'une descente de justice.

Depuis quelques jours, d'étranges rumeurs circulaient dans la ville. On assurait que plusieurs élèves avaient été victimes d'inavouables attentats de la part de prêtres, ou du moins de jésuites employés au Collège Notre-Dame.

Les faits ne tardèrent pas à se confirmer.

Dès les débuts de l'enquête officieuse, le principal inculpé, le frère X..., sujet allemand, s'empressa de quitter l'établissement pour une destination inconnue.

Ce départ précipité et postérieur, qu'on le remarque bien, aux premières informations, bien qu'il fut qualifié de renvoi par les directeurs du Collège des Jésuites, n'était pas d'un bon augure.

Samedi après-midi, M. le procureur de la République se transportait au pensionnat Notre-Dame et procédait à une enquête.

Nous croyons savoir qu'un certain nombre d'enfants ont spontanément fait aux magistrats des révélations accablantes.

Le frère X..., ne se bornait pas à embrasser ses élèves pendant les promenades. C'est la nuit, au dortoir, qu'il leur prodiguait ses plus tendres caresses et les initiait à des pratiques immondes, sur lesquelles nous ne pouvons décemment donner aucun détail.

Ce n'est pas tout, les enfants, dont plusieurs sont âgés de moins de treize ans, racontèrent que d'autres Jésuites que le frère X... et qui en avaient des années précédentes, leur demandaient les mêmes services.

Il paraît démontré que les supérieurs de l'établissement avaient eu connaissance depuis pas mal de temps des singulières habitudes du frère surveillant.

A l'heure qu'il est, les faits sont si sérieusement établis que le parquet a lancé trois mandats d'arrêt.

L'un des Jésuites, le frère M..., serait déjà sous les verrous, tandis que deux autres, parmi lesquels l'Allemand, qui a si précipitamment quitté le collège de Marlborough ces jours derniers, ils sont activement recherchés.

Il y aurait avantage à ne pas trop prolonger cette lamentable affaire.

Elle confirme une fois de plus la vérité de cette pensée de Pascal : « Qui veut faire l'ange fait la bête ».

Sous prétexte de s'angéliser, combien de ces défroqués deviennent de dangereux et lubriques maniaques, et à quel danger les familles n'exposent-elles pas leurs enfants en les confiant à ces monstrueux éducateurs.

P.-S. — Au dernier moment, on nous informe qu'une arrestation qui pourrait bien se rapporter à cette affaire aurait été faite hier dans le canton de Bapaume.

LE CONGRÈS MÉDICAL
DE BERLIN

L'opinion de M. le docteur Follet

Nous avons voulu connaître sur cette question médicale l'opinion éclairée du docteur de notre région et nous ne pouvions mieux nous adresser qu'au doyen de la Faculté de Lille, M. le docteur Follet.

Il nous a reçu avec sa bienveillance accoutumée et a consenti à nous donner son avis *personnel*, que nous résumons comme suit :

Suivant lui, M. Huchard s'est « emballé », sans raison en introduisant le pathétique chauvin dans une question qui doit rester sur le terrain purement humanitaire et scientifique.

Si l'Allemand Virchow a commis une maladresse en 1874, il l'a rétractée depuis et il ne faut pas perdre de vue qu'il est en outre un pathologiste de première force. Il n'est pas anti-patriotique d'aller étudier à l'étranger, même en pays ennemi, les meilleurs moyens de soulager ses compatriotes.

M. le docteur Follet approuve en tous points la réponse de M. Lefort à la campagne ouverte par M. Huchard contre l'envoi de médecins au Congrès de Berlin ; de plus il estime qu'on ne peut mettre en doute le patriotisme de MM. Brouardel, Richet et Lacassagne, qui ont fait leurs preuves en 1870. « Si je n'en étais pas empêché nous a dit le docteur Follet, je me serais rendu avec plaisir à ce congrès.

Tout ce que nous venons de dire, nous tenons à le répéter, ne sont que des appréciations personnelles de M. le docteur Follet, aucune résolution n'ayant encore été prise par la Faculté de Lille. Il est cependant probable qu'elle sera représentée à Berlin par plusieurs de ses professeurs.

CHRONIQUE RÉGIONALE

M. Carnot dans le Nord

Plusieurs journaux importants de Paris, en annoncent le voyage du Président Carnot dans le Nord comme absolument certain, ajoutant qu'il sera accompagné par M. de Freycinet, ministre de la guerre, qui en aura demandé le congé de celui-ci, par M. Constans, ministre de l'intérieur.

Un buffet à la gare du Nord à Paris. — On est en train de construire un buffet à la gare du Nord à Paris.

La Compagnie aménage à l'entresol de la gare, au-dessus du bureau des postes et télégraphes, une grande salle-buffet, ayant 45 fenêtres en façade sur la place de Roubaix, et qui sera, ainsi qu'un petit salon réservé y attenant, éclairée, durant toute la nuit, à la lumière électrique.

La grande salle-buffet aura une étendue de 18 mètres de long sur 10 mètres de large. Le petit salon mesurera 16 mètres superficiels. Il y aura, en outre, un sous-sol de-chaussée, en sur-lait d'attente, et, comme dépendances, une cuisine, une buanderie, un office, une salle aux approvisionnements et une chambre à coucher.

Un escalier monumental placé dans la salle des bagages, à l'arrivée, présaque en face des quais, permettra l'accès aux voyageurs descendant des trains.

Les travaux de gros œuvre de l'installation du buffet de la gare du Nord touchent à leur fin. Quant à la partie de décoration, la décoration qui sera d'un goût sobre, sans exclure un certain luxe en raison de la condition des voyageurs appelés dans cet établissement, qui sera inaugurée à l'entrée de l'hiver prochain.

Chronique locale
ROUBAIX

Un suicide rue Vancanson. — Hier matin vers huit heures et demie, le nommé Charles Brackman, tisserand, âgé de 54 ans, demeurant rue Vancanson, cour Valentin n° 7, s'est pendu à la rampe de son escalier, à l'aide de sa ceinture.

Il y a deux ans, à pareille époque, Brackman avait déjà tenté de se suicider de la même manière.

Il laisse une veuve et deux enfants.

L'accident de la Gare. — L'état de Duret et Decuyper est très satisfaisant et tout fait prévoir qu'aucune suite fâcheuse ne se produira.

On craignait au début qu'on ne fut obligé d'amputer la jambe de Duret, mais heureusement cette opération ne sera pas nécessaire.

Un noyé à l'Ecole de natation. — On n'avait eu cette année, jusqu'à ce jour, aucun noyé à l'école de natation ; malheureusement la saison ne finira pas comme elle a commencé.

Un triste événement est venu hier vivement impressionner les environs de l'Ecole de natation et bientôt toute la ville, où le bruit s'est répandu aussitôt.

Un jeune homme de 25 ans, nommé Jean-Baptiste Lapalle, demeurant rue Bayard, 14, a trouvé la mort dans le grand bassin de l'Ecole de natation, côté gratuit, dans les circonstances suivantes :

Lapalle, il y a quelque temps, avait parié avec un de ses amis, nommé François Beaudinier, demeurant rue de Blanchemaille, de rester le plus longtemps sous l'eau.

Tous deux étaient venus ensemble hier matin vers dix heures près de l'Ecole de natation ; ils jugèrent le moment propice pour exécuter leur pari.

Ils plongèrent en même temps dans le grand bassin, Beaudinier revint bientôt au-dessus de l'eau ; mais on ne revit pas Lapalle. Une demi-heure se passa, Beaudinier s'inquiéta ne le voyant pas revenir s'empressèrent de plonger à leur tour et le ramenèrent bientôt mais il avait déjà cessé de vivre et tous les efforts furent vains.

Il fut examiné par M. Bayart, médecin-légiste, qui a attribué la mort à une congestion ou à la rupture d'un anévrisme.

Le cadavre a été transporté à son domicile, rue Bayart, 14.

Résultats d'adjudications. — Hier matin à onze heures, eut lieu dans l'une des salles de la mairie, plusieurs adjudications dont voici les résultats :

Construction d'un égout et élargissement de la rue d'Hem. — Le Devis était de 23,000 francs y compris celle de 1894 fr. 75 pour dépenses imprévues, et le cautionnement de 800 fr.

Cinq soumissionnaires ont pris part à l'adjudication. M. Alexandre Vasseur, de Roubaix a offert un rabais de 3 0/0 ; A. Bouteiy, de Roubaix, 5 0/0 ; Louis Colin, de Lille, 5 0/0 ; Antoine Labbe, de Lille, 6 0/0 ; Alfred Lemaire frères, de Roubaix, 7 0/0.

C'est ce dernier qui a été déclaré adjudicataire.

Travaux de terrassement au Parc de Barbieux. — Le devis était de 4,000 fr. y compris 70 fr. pour dépenses imprévues, le cautionnement de 135 francs.

Cinq soumissionnaires : MM. Tiberghien, de Roubaix, a offert 4 0/0 ; Jules Desplanques, de Roubaix, 5 0/0 ; Jacob, de Lille, 5 0/0 ; Armand Boulet, de Lille, 10 0/0 ; A. Boutry, de Roubaix, 17 0/0.

Ce dernier a été déclaré adjudicataire.

Construction d'un égout à l'entrée d'origné. — 1er lot : Démolition, maçonnerie, etc. 54,000 francs, cautionnement 1,750 fr.

Six soumissionnaires : MM. Dhallain-Grenu, de Roubaix, 5 0/0 ; Gouttin-Gabriel, de Roubaix, 5 0/0 ; Mme Ve Charbon-Pouthas ; Thiers frères, Dubrulle, 7 0/0 ; Jules Rasson fils, de Roubaix, 9 0/0. déclaré adjudicataire.

2e lot : Charpente, menuiserie, 34,677 fr., cautionnement 1050 fr.

Douze soumissionnaires : MM. Bayart-Vantroys, de Roubaix, a offert 1 0/0 ; Jules Desplanques, de Roubaix, 9 0/0 ; Alfred Choquet, 10 0/0 ; Emile Mangez, 10 0/0 ; J. Degrouve, 13 0/0 ; Decrame-Demarcq, 14 0/0 ; Alfred Vroma, 15 0/0 ; Edouard Delattre, 15 0/0 ; Jean Dubois, 15 0/0 ; Delahousse, 15,30 0/0 ; Séraphin Jenart, de Roubaix, 16 0/0, déclaré adjudicataire.

3e lot : Ferronerie, 14,905 francs, cautionnement, 440 fr.

Trois soumissionnaires : MM. Louis Beucq, de Tourcoing, a offert 13 0/0 ; Isidore Devrendt, de Roubaix, 15 0/0 ; Théodore Lallemand, de Roubaix 16 0/0, déclaré adjudicataire.

4e lot : Couverture, zinguerie, 6,473 fr., cautionnement 200 fr.

Trois soumissionnaires : MM. A. Boutry, 0 0/0 ; Arthur Bourgois, 1 0/0 ; François Freys, 7 0/0, déclaré adjudicataire.

5e lot : Peinture vitrerie, 7,192 fr. cautionnement, 220 francs.

Cinq soumissionnaires : MM. Eloi Lemaire, de Roubaix a offert 20 0/0 ; Henri Petit, 21 0/0 ; Louis Vanoutryve, de Roubaix, 23 0/0 ; Paul Houzé, 29 0/0 ; Gilman-Thibaut, de Roubaix, 37 0/0, déclaré adjudicataire.

6e lot : Canalisation du gaz, 5, 224 fr. cautionnement 160 fr.

Neuf soumissionnaires : MM. Seynave-Dufaye, de Roubaix, a offert 1 0/0 ; Mathieu-Aujeau fourgal de certificat, Abel Letombe, Roubaix, 1 0/0, déclaré adjudicataire.

7e lot : Mobilier de classe, 13,240 fr., cautionnement, 410 fr.

Neuf soumissionnaires : MM. Bayart-Vantroys, 3 0/0 ; Alfred Choquet, 11 0/0 ; Modeste Rogier, 14 0/0 ; Jean Dubois, 14 0/0 ; Edouard Delattre, 15 0/0 ; Alfred Vroma, 15 0/0 ; J. B. Dupuis, 15 0/0 ; E. Mangez, 17 0/0 ; Séraphin Jenart, 18 0/0, déclaré adjudicataire.

Construction d'un pont tournant sur le canal de Roubaix. — Le devis était de 40,800 francs, y compris la somme de 2,324 fr. 87, pour dépenses imprévues.

L'adjudication a été remise au mardi 19 août prochain, aucun soumissionnaire qui n'ait présenté, n'ayant pas été déclaré adjudicataire.

Affaire de mœurs. — La police a procédé à l'arrestation du nommé Edouard Roman, tisseur, âgé de 27 ans, demeurant rue Saint-Elisabeth.

Il est inculpé d'outrage public à la pudeur.

Les expulsés. — La nommée Marie Pontchieu, âgée de 20 ans, demeurant rue de la Balance, a été arrêtée sous l'inculpation d'infraction à un arrêté d'expulsion.

Maraudage. — Lundi soir, vers sept heures, plusieurs gamins ont escaladé le mur, et sont entrés dans le jardin de M. Dincomblaine, boulevard de la République, où ils ont dérobé des fruits.

Malheureusement, le concierge les aperçut et prévint la police.

Deux agents arrivèrent bientôt mais les jeunes maraudeurs, qui craignaient sans doute l'arrivée de la police, avaient cru prudent de prendre la fuite.

L'un d'eux a cependant été arrêté ; il se nomme Jules Leroy, âgé de 13 ans, demeurant à Tourcoing.

Il a été conduit au dépôt du premier arrondissement.

Exploits d'ivrognes. — Lundi soir, vers neuf heures et demie, plusieurs individus, tous ivres, entraient à l'estaminet Lorthiois, rue Inkermann.

Ils prirent chacun une consommation puis, sans motif, ils insultèrent les clients qui se trouvaient dans le cabaret.

M. Lorthiois ne dit d'abord rien, mais comme il voyait que l'affaire s'envenimait de plus en plus, il ne voulut plus servir à boire aux ivrognes et les engagea à aller chercher la police s'ils ne quittaient pas l'établissement.

Les ivrognes ne tinrent pas compte de tout cela et se livrèrent sur M. Lorthiois et sur sa femme à des voies de fait.

L'un d'eux, Julien Poissonnier, terrassa Mme Lorthiois, qui appela au secours ; son mari accourut aussitôt et, dès lors, marcha non où il porte maintenant une assez forte entaille.

Immédiatement, M. Lorthiois alla prévenir le poste de police de la place Faidherbe. Arrivée de deux agents, tous avaient pris la fuite en oubliant de sécher leurs consommations.

Poissonnier a été arrêté.

Une rixe rue de la Guinguette. — Lundi soir, vers sept heures et demie, une rixe a eu lieu rue de la Guinguette, entre les nommés Charles Wysseur, menuisier, âgé de 50 ans, et Pierre Dasrigeolaere, journalier, âgé de 27 ans, tous deux demeurant rue de la Guinguette.

Un rapport a été rédigé à leur charge.

Les chiens. — Dans la journée de lundi, 5 chiens ont été mis en fourrière et quatre contraventions ont été dressées pour divagation.

Montre trouvée. — Une montre en argent et sa chaîne ont été trouvées sur la voie publique par M. Gustave Mornié, demeurant à Croix, rue Colmar.

Jeu d'argent. — Les jeux d'argent sont défendus principalement sur la voie publique.

Deux hommes Charles Briche, demeurant rue des Filatures, et Ch. Pottier, rue Saint-Pierre, ne l'ignoraient pas car un agent les avaient surpris rue de l'Avocat et les avait menacés d'un procès-verbal.

Ils quittèrent la rue de l'Avocat et recommencèrent à jouer rue de la Clef. Cette fois ils ne furent pas épargnés.

Chronique colombophile. — Voici les résultats du concours d'Angerville (277 kilomètres) organisé par l'*Union générale* et donné au siège de la société l'*Express*, établie chez M. Delpianque, rue Vallon.

395 pigeons, lâcher le 20 juillet, 5 heures, par M. J. Dedoncker, convoyeur. Beau temps, vent du Nord.

1er prix, F. Haassbrouck ppp — 2e G. Brouwaeys uppppp — 3e G. Brouwaeys uppppp — 4e Dekers p uppppp — 5e Vermeersch uppppp — 6e Dekers p uppppp — 7e Ducatillon, Hem pp — 8e Delfour, Wattrelos pppp — 9e F. Duryckaer pppp — 10e Vermeersch, Tourcoing ppp — 11e Lagrange, Tourcoing p — 12e F. Hazebrouck ppppp — 13e L. Farvacque ppp — 14e Delfour, Wattrelos ppp — 15e J. Kint p — 16e Ducatillon, Hem ppp — 17e Lagrange, Tourcoing p — 18e Hansenne, Tourcoing pp — 19e E. Dupuis, Roubaix p — 20e D. Roussel ppppp

21e prix Hospiel — 22e J. Carbon ppp — 23e Vankenberghem pppp — 24e Hennion, Wattrelos — 25e H. Aubry pp — 26e Vanhoutte, Tourcoing ppp — 27e L. Duvivier pp — 28e G. Brouwaeys opp — 29e Fontrinet uppppp — 30e A. Vanstier op — 31e Delfour, Wattrelos op — 32e V. Grevelon — 33e L. Wyseur — 34e J. Carrette — 35e V. Hutsebaut — 36e J. Lagrange, Tourcoing.

Ier pigeon à 9 h. 45 m. — 969 mètres 61 c. à la minute.

Dernier pigeon à 10 h. 03 m. 15 s. — 918 m. 36 c. à la minute.

Distribution des prix, jeudi à six heures du soir.

***

Voici les résultats du concours de Longueau, organisé par la *Fédération Roubaisienne* et donné au siège de la société le *Progrès Industriel*, établie chez M. G. Vangouthem, « Au Fort Sien », rue de la Perche.

639 pigeons, lâcher le 20 juillet 1890 à 6 h. 30, vent Nord, beau temps par M. H. Verplanck, convoyeur.

1er prix Prouvost pp — 2e Duhem uppp — 3e Blanme upp — 4e A. Caron uppp — 5e Vandacle uppppp — 6e Dupuis p — 7e H. Catel p — 8e H. Catel uppppp — 9e H. Dubeuvels ppppp 10e A. Marsan.

11e prix H. Lampe p — 12e E. Moulard pp — 13e D. Dhalluin ppp — 14e L. Desbarbieux ppp 15e Lenemann pp — 16e Wacquet pppp — 17e Verrier pp — 18e Delescluse pp — 19e C. Decleroy uppppp — 20e Bellemère pp.

21e prix Bellemère pp — 22e Wacquet p — 23e Lenemann pp — 24e Mullier uppp — 25e O. Dial pp — 26e Dutoit ppp — 27e Beaussière ppp — 28e Lamborne pp — 29e Cornelier pp — 30e E. Roussel pp.

31e prix Lefebvre — 32e E. Maton pp — 33e Ducatillon p — 34e Dupuis p — 35e A. Organed p — 36e Vandacle pp — 37e Doitte p — 38e F. Legrand — 39e Wattelan p — 40e H. Mullier pp.

41e prix Dupuis p — 42e Parent p — 43e Parent — 44e Ducatillon p — 45e F. Legrand — 46e A. Loucheur p — 47e Lingre p — 48e Lenemann — 49e C. Decleroy — 50e Dubreuvels.

51e prix Nicolas p — 52e Buttoit p — 53e A. Caron — 54e E. Stoffel — 55e Dupuis — 56e J. Six — 57e Planquart — 58e F. Tant — 59e Lingre — 60e A. Draux.

61e prix Dupuis — 62e Tellier — 63e Desreux — 64e Capelier — 65e Delporte — 66e Berton — 67e F. Tant — 68e Vandevelde.

Ier pigeon à 8 h. 28 m. 10 s.

Dernier pigeon à 8 h. 36 m. 12.

Examens de pharmacie. — Nous apprenons que M. Jules Parent, notre concitoyen, vient de passer avec succès les premiers examens de pharmacien de première classe.

Lire à la 4e page, les renseignements utiles

sur l'Etablissement dégrémenté

Des EAUX & BOUES de St-AMAND (Nord)

TOURCOING

Réception de la Tourquennoise

La vaillante Société municipale de gymnastique et d'armes la *Tourquennoise*, qui s'est reçue au concours de Verviers, y a remporté :

Le 3e prix de travail par section, médaille d'or et palme d'argent.

Le 2e prix de bannière, avec félicitations du jury, médaille d'argent, couronne offerte par la colonie française de Verviers.

Le concours a eu lieu entre 91 sociétés en division unique, et non 73, comme une erreur typographique nous l'a fait dire hier.

Nos vaillants compatriotes ont fait leur rentrée hier soir par le train arrivant de Belgique à 7 h. 11.

Bien avant l'arrivée, la cour de la gare était envahie par un grand nombre de personnes de couronnes et de bouquets.

Après les congratulations aux vainqueurs, le cortège se met en route pour l'Hôtel-de-Ville.

En tête vient un petit groupe de cavaliers volontaires, la Société de gymnastique les Enfants de Tourcoing en complet ; des délégations de la plupart des Sociétés musicales subventionnées par la ville et enfin la Tourquennoise dont chacun des membres pioyait sous le poids des fleurs.

Sur tout le parcours des acclamations retentissent.

A l'Hôtel-de-Ville dans la grande salle des mariages, MM. Fidèle Lehoucq et Sasselange adjoints, entourés de la plus grande partie des membres du Conseil municipal reçoivent les vainqueurs.

M. Sasselange prend la parole. Au nom de la municipalité il félicite la vaillante Société des succès qu'elle vient de remporter au concours de Verviers.

Comme l'année dernière, lorsque la Tourquennoise a pelne formée se rendit au concours de Tincennes, les efforts et le travail de ses membres ont été récompensés.

Vous venez, a-t-il dit, de prouver une fois de plus que la génération actuelle en France est de force à défendre l'intégrité du sol de la patrie s'il était menacé (Vigoureux applaudissements).

Les résultats brillants, que vous venez d'obtenir, sont dus autant aux sages conseils de votre dévoué président et aux leçons de votre non moins dévoué moniteur, M. Bouchery.

Je loin à la *Tourquennoise*, à son avenir à ses futurs succès et à la réussite de la fête de gymnastique qui aura lieu à Tourcoing, fin d'août prochain. (Applaudissements.)

M. Sasselange remet des diplômes, bissuns vages, au nom de la municipalité, un superbe bouquet.

M. le capitaine Dessauvages, au nom de la *Tourquennoise*, remercie la municipalité des marques de sympathie qu'elle lui prodigue. En allant à Verviers, comme l'année dernière en allant à Vincennes, la Société n'a fait, dit-il, qu'un son devoir. La *Tourquennoise*, qui du reste avait été désignée par l'association régionale, a été fort heureuse d'avoir à représenter la France.

Elle gardera un souvenir impérissable de son voyage à Verviers, des marques de sympathies qui ont été prodiguées à la France et de la remise faite à la *Tourquennoise* par la colonie française de Verviers.

M. Dessauvages termine en assurant la municipalité que les succès seront faits pour la réussite complète des fêtes des 24 et 25 Août. Les promesses qui ont été faites à la *Tourquennoise*, par les nombreuses sociétés réunies au concours de Verviers font espérer que le nombre de sociétés sur lesquelles on comptait sera plus que doublé. La fête régionale sera, on est en droit de l'espérer, aussi brillante que la fédérale de Besançon.

La *Tourquennoise* s'est ensuite rendue à son local, rue Verte.

Le temps et l'espace font défaut pour parler de l'attitude prudente des quelques sociétés allemandes qui se sont rendues à Verviers.

Les sociétés, qui avaient pris part au cortège, le dimanche, se sont abstenues de concourir.

Conseil municipal. — Voici l'ordre du jour de la séance extraordinaire du vendredi 26 juillet :

Conditionnement. — Assurance contre l'incendie. — Outillage. — Marché pour transformation d'une partie des appareils. — Conduits d'eau et de gaz. — Remboursement. — Etat des dépenses et des ressources pour 1890. — Passage du chemin n° 32, dit du Bois-Séjour. — Hydrothérapie. — Homologation. — Route départementale n° 14. — Restauration partielle. Décision du Conseil général. — Demande de révision. — Tracement et rectification de l'Epierre. — Communication de la décision ministérielle.

Canal, construction des murs de quai. Projet, homologation. — Cessions de terrains à la voie publique. Renouvellement de crédits périmés ; crédits supplémentaires. — Travaux de travaux et fournitures. — Caserne, Hôtel des aspeurs-pompiers ; approbation du projet, sauf mesure modificatives ; mise en adjudication (communications). — Presbytère de St-Christophe, désaffectation prononcée. Acquisition de la maison rue de Fourmies et déclarée d'utilité publique (communication). — Demande de congés ou de dispenses, à titre de soutien de famille. — Demande de M. Dupouchel demandant à ce qu'une démarche soit faite p ès de la Compagnie, en vue d'obtenir une accélération des trains entre Lille et Tourcoing. — Demande de réduction du prix du gaz.

Rapports des commissions (Lecture et discussion, s'il y a lieu). — Finances ; demande de subventions par les sociétés le « Trouvère » et les « Enfants de Tourcoing ». — Vote de M. Delavaivre, tendant à l'attribution de médailles aux conseillers municipaux. — Proposition d'achat d'un terrain appartenant à la Ville, par M. Tiberghien. — Hospices ; comptes administratif et de gestion du receveur de 1889 ; budget de 1890. — Bureau de bienfaisance, comptes administratif et de gestion du receveur en 1889 ; budget de 1890. — Demande de secours par la sœur d'un employé municipal décédé (M. Parin).

Demande d'un tributaire de la caisse de retraites, tendant à remboursement des versements qu'il versées, et à être dispensé de verser à l'avenir. (M. Raifi). — Demande de la famille de M. Bourgeois, employé municipal (Vano). — Demande de remboursement des sommes versées à la caisse de retraites. — Demande de liquidation de services par la veuve d'un employé municipal (Vano). — Demande de liquidation de service par un employé (M. Gra). — Finances et affaires militaires : La Jeune France demande de subvention pour l'achat d'un drapeau. — Spéciales : Service téléphonique entre Tourcoing et Roubaix ; projet de convention avec l'Etat pour son établissement.

Société de géographie. — Les résultats obtenus au concours de géographie du 5 juillet sont très encourageants. Les succès sont encore plus importants que l'année dernière, un premier prix avec médaille de bronze, deux deuxièmes prix et deux accessits, telle est la part attribuée à la section de Tourcoing.

Voici les noms des lauréats :

Jeunes gens. — 3e série (Programme de St-Cyr) accessit unique M. Bénonie Jaspier, lycée de Tourcoing.

3e série (Enseignement secondaire) ; 2e accessit, M. Louis Lebon, lycée de Tourcoing.

4e Série (Enseignement primaire élémentaire), 2e accessit, M. Julien Lemaire, institut Colbert de Tourcoing.

5e série (Enseignement primaire élémentaire), 6e accessit, M. Henri Lallemand, école de la Croix-Rouge.

6e série (Enseignement primaire élémentaire) 2e prix, M. Henri Morel ; 3e accessit, M. Anatole Petit ; 3e accessit, M. Alfred Houzé, boursier de l'école de Flacon.

Jeunes filles. — 3e série (Enseignement primaire supérieur) 1er accessit Mlle Florentine Dutrieux, école de la rue des Orphelins.

4e série (Enseignement primaire supérieur), 2e accessit, Mlle Maria Baudoy, école de la rue des Orphelins.

5e série (Enseignement primaire élémentaire), 1er prix, avec médaille de bronze, Mlle Thérèse Chaffot.

2e prix, Mlle Marie Nève ; 1er accessit, Mlle Jeanne Leroy ; 2e accessit, Mlle Marie Desrousseaux, ces jeunes filles appartiennent à l'école de la rue des Orphelins.

Extradés. — La gendarmerie de Tourcoing a remis aux autorités belges les nommés :

Nicolas Vandenbrouck, 33 ans, vannier, né à Roncq, de parents belges, poursuivi par le parquet d'Ypres, pour abus de confiance.

Expulsés. — La gendarmerie de Tourcoing a dirigé sur la frontière un convoi de six expulsés ; il s'y trouvait une fille Virginie Marie, âgée de 32 ans, expulsée à la suite de plusieurs condamnations subies en France, notamment une à un mois de prison pour coups et blessures volontaires.

Outrages et rébellion aux agents. — Hier matin, le nommé Jules B..., 33 ans, tonnelier, rue de Tourmi, faisait du tapage et injuriait son frère. L'agent Lorthiois voulant faire cesser le scandale, fut malmené et a eu en outre ses vêtements déchirés. Jules B... a été arrêté.

Le sieur S..., cabaretier, rue Neuve-de-Roubaix, insultait sa femme, et se livrait à des violences sur sa personne, un agent intervint. Le sieur S... reçut fort mal le représentant de l'autorité et se rebella, il a été arrêté.

Abus de confiance. — M. Six, cultivateur à la Croix-Rouge, avait employé, pour procéder à l'arrachage du lin, un certain nombre d'ouvriers agricoles de nationalité belge. Le travail terminé, il remit le salaire commun à un sieur Jarrey, originaire de Gand, qui, après avoir payé quelques-uns de ses camarades, prit la fuite avec la solde de plusieurs autres. On le recherche.

Vol de numéraire. — Un cabaretier de la rue Neuve-de-Roubaix occupait comme femme de journée une personne d'origine belge, demeurant avec son mari dans un estaminet à proximité de l'Hôtel-de-Ville.

Le mari ayant été renvoyé à son travail et dimanche matin le cabaretier s'apercevait de la disparition d'une somme de 60 francs renfermée dans un meuble.

Les soupçons se portèrent sur la femme de journée et plainte fut déposée à la police.

Celle-ci est en fuite ainsi que son mari.

Coup de couteau. — Jules R..., menuisier, demeurant à Mouveaux, et Auguste D..., menuisier, originaire d'Armentières, demeurant à Roubaix, travaillent ensemble.

Samedi soir, les deux jeunes gens festoyèrent en chœur et vidèrent un nombre incalculable de verres de genièvre.

L'heure de fermeture des cabarets avant sonné, R..., se disposa à regagner son domicile. Son camarade lui dit alors qu'il allait l'accompagner, qu'aussi bien devait aller pêcher dans le canal le lendemain matin. Il aurait moins de chemin à faire en se réveillant.

Qu'arriva-t-il sur le parcours ? on ne sait, mais le lendemain matin vers quatre heures, des personnes trouvèrent R., baignant dans une mare de sang au milieu de la route.

Il avait été frappé d'un coup de couteau qui lui avait presque traversé le bras près de l'épaule, et était évanoui par suite de la grande perte de sang.

M. le commissaire du 1er arrondissement a fait une enquête sur cette affaire.

L'individu qui a frappé s'est enfui en Belgique. Une de ses sœurs est venue hier et s'est arrangée avec le blessé pour qu'il retire sa plainte. Celui-ci se montrait assez disposé à cette concession mais la procédure étant engagée l'affaire suivra son cours.